

Rapport annuel

2020-2021

École Le Rocher



Présentation de l'établissement

L'école Le Rocher, ouverte en septembre 2018, est située au nord du secteur Centre de Saint-Amable. Elle est la quatrième école primaire de la municipalité. Jusqu'à tout récemment, octobre 2018, l'indice de milieux socio-économique (IMSE) (recensement de 2011) du secteur Saint-Amable était de 9, mais il a été fixé à 6 à la suite du recensement de 2016.

L'école travaille avec différents partenaires du milieu soit le CSSS, la Maison des Jeunes, le IGA Famille Raymond de Saint-Amable, les Chevaliers de Colomb de Saint-Amable, le Service de Police Richelieu-St-Laurent, les CPE, la Maison des Enfants de la Montérégie et la Municipalité de Saint-Amable. Une table des partenaires du milieu se réunit 3 fois par année. Pour plus de détails sur les différents partenariats, veuillez vous référer au projet éducatif 2019-2022. La pandémie a mis en veille certains partenariats, mais la volonté de collaborer avec les partenaires est bien présente.

Pour l'année scolaire 2020-2021, 252 élèves fréquentaient notre école. Ils étaient répartis dans 2 classes du préscolaire 4 ans, 2 classes du préscolaire 5 ans et 9 classes du primaire. Nous accueillons des enfants de trois secteurs de Saint-Amable pour la maternelle 4 ans. Cette année, l'équipe-école compte 43 employés répartis dans différentes catégories d'emplois. En plus de la direction d'école, de la secrétaire et du concierge, nous avons une équipe de service direct à l'élève composée d'une psychologue présente 1 jour/semaine, une psychoéducatrice à raison de 2 jours/sem, d'une orthophoniste présente 1,5 jour/sem ainsi que de 3 éducatrices spécialisées, deux travaillent chacune 30 heures par semaine et la 3^e est présente 17,5 heures par semaine. Chez les 4 ans, nous avons une technicienne en éducation spécialisée par classe à raison de 12 h 5 par semaine et une préposée aux élèves en soutien auprès des élèves de la maternelle 4 ans.

Du côté enseignant, 9 titulaires, 3 orthopédagogues et des spécialistes en anglais, musique, art dramatique et éducation physique ont assuré le développement des compétences disciplinaires de nos élèves.

L'équipe du service de garde est composée d'une technicienne en service de garde, de 7 éducatrices, d'une préposée pour le groupe de 4 ans et de 3 surveillantes d'élèves. Pour l'année 2020-2021, l'organisation des groupes lors des périodes de dîner a été bien différente puisque nous devions garder nos élèves en bulle-classe.

Toute la vie scolaire de notre établissement a été organisée pour tenir compte des nombreuses règles émanant de la santé publique. Tout au long de l'année, l'équipe de l'école Le Rocher a fait preuve de résilience et a ajusté le fonctionnement et les façons de faire en fonction du rythme de la pandémie. Nous pouvons dire que nous avons relevé le défi et que nous nous sommes réinventés.

RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE : ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

NOTRE MISSION :	Instituer, socialiser et qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.
NOTRE VISION :	Offrir un milieu de vie stimulant, enrichissant, sécurisant où chacun peut s'épanouir en développant sa créativité, sa curiosité et son identité.
NOS VALEURS :	Respect, Ouverture et Communication

RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle	Évaluation		Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
					2019-2020	Évaluation An 1		
Orientation 1 Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel	Objectif 1.1 Chaque année d'ici 2022, augmenter de 1% le résultat moyen en lecture des élèves des cohortes de la 1 ^e à la 6 ^e année.	Résultats des en	Au 30 juin 2018: Le année 2 ^e année 3 ^e année 4 ^e année 5 ^e année	Au 30 juin 2021 Le année 76% 2 ^e année 74,2% 3 ^e année 75,5% 4 ^e année 71,1% 5 ^e année 73,5%	 	 (lien direct à faire avec les conditions pandémiques)	<p>Les conditions liées à la COVID n'ont pas permis de déployer les moyens prévus. Les rencontres CAP doivent être déployées cette année. Le référentiel des stratégies de lecture commence à être déployé au niveau de l'école. Les formations sur l'enseignement explicite sont à venir en fonction des besoins. Au lieu de travailler avec des canevas d'enseignement des stratégies, nous irons davantage vers des tableaux d'ancre commun et d'expérimentation)</p>	

<p>Orientation 2 Assurer un milieu sain et sécuritaire à chaque élève et à chaque membre du personnel</p> <p>D'ici 2022, diminuer de 45 % le nombre de gestes de violence physique et verbale de tous les élèves de l'école.</p>	<p>Objectif 2.1 D'ici 2022, majeurs en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école.</p> <p>Constat de 169 manquements pour des gestes de violence physique et verbale de décembre 2018 à juin 2019. En moyenne, 24 manquements par mois.</p> <p>La situation de départ est donc de 235 manquements pour l'année complète.</p>	<p>Nombre de manquements en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école.</p> <p>2 à 4 : 15% des élèves (38)</p> <p>1 : 12,7% des élèves (32)</p> <p>0 : 64,7% des élèves (163)</p> <p>Sur 252 élèves</p> <p>Cible : Diminuer de 45% le nombre de situations d'ici 2022</p>	<p>Le nombre total de manquements en lien avec la violence physique et verbale à la fin de la première année de vie de l'école.</p> <p>5 à 10 : 5,9% des élèves (15)</p>	<p>Lors de l'analyse du plan d'action, l'équipe convient que nous devons nous assurer que les outils communs pour l'enseignement explicite des comportements attendus doivent être davantage utilisés par les membres de l'équipe. Il est convenu aussi que nous réviserons la liste des comportements à enseigner explicitement et le calendrier de déploiement sera bonifié tout au long de l'année.</p> <p>Le déploiement de Ribambelle est à améliorer afin d'assurer un langage commun et la prise en charge des animations par les enseignants. Poursuite du déploiement des programmes d'habiletés sociales et de la plateforme Moozoom.</p>
---	--	--	--	---

Objectif 2.2 D'ici 2022, augmenter le pointage au sondage sur le sentiment de sécurité des élèves de 3 ^e à la 6 ^e année à l'école.	Pointage au sondage Tous Patriotes à chaque année au sondage scolaire	7,85 point Cible : En 2022, atteindre 8,5 points de moyenne au sondage	8.166	 ↑
--	--	---	-------	--

Légende :

 Action reçue

 À surveiller

 En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation a été adopté par le conseil d'établissement en juin 2021. Il est disponible sur le site internet de l'école. L'analyse de la situation de départ est décrite dans le Projet Éducatif de l'école. C'est lors de l'analyse des situations dénoncées que nous identifions les interventions adaptées aux situations de violence ou d'intimidation vécues.

Notre séquence d'intervention se clarifie et le déploiement de nos programmes d'interventions universelles est amorcé. Nous avons fait des pas dans le déploiement du soutien aux comportements positif même si tout n'est pas parfait. Tout au long de l'année, des interventions ont été faites auprès des élèves dès que des situations inadéquates se sont produites. Tout au long de l'année, les parents des élèves ayant eu des comportements inadéquats ont été informés des situations de violence physique ou verbale. Certaines situations ont nécessité l'intervention du policier communautaire. Dans certains cas, des élèves ont également été suspendus.

Certaines situations s'apparentant à de l'intimidation ont été portées à notre attention. Des interventions ont été faites auprès des élèves et des parents et selon les informations que nous avons en main, les situations se sont arrêtées.

Le sentiment de sécurité de nos élèves, mesuré par un sondage en juin 2021, est en augmentation à l'école depuis l'ouverture de l'école. Nous devons encore accompagner les élèves pour l'amélioration des habiletés sociales puisque des conflits se terminant par des gestes de violence sont encore très présents dans notre milieu.



Maryse Noël

directrice

Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

École le Rocher, Saint-Amable

Wow quelle année. Si l'on croyait tous que l'école est rigide et que de changer quoi que soit est impossible, 20-21 vient de changer cette croyance. Je crois que la première chose a souligné dans ce rapport est l'incroyable flexibilité, la persévérance et le dévouement du personnel et de la direction de notre école. Ils ont presque à eux seuls, permis à nos enfants de traverser cette pandémie. C'est parfois avec quelques déprimes, mais surtout avec un sourire, souvent caché derrière un masque, que nos enfants ont vécu avec leurs camarades cette année scolaire marquée par la privation de beaucoup de leur liberté, mais en étant encouragé par le personnel assurant que cette année d'apprentissage ne serait pas en vain.

Merci à tout le personnel et à notre directrice !

Bon, le conseil d'établissement.

Le conseil a été formé lors de sa première rencontre le 13 octobre 2020. Il suivait l'élection de deux des 4 membres parents lors de l'assemblé général des parents du 10 septembre 2020. Lors de la première rencontre, les membres du CE (Conseil d'établissement) ont élu les personnes qui occuperont les postes de président (moi-même, Simon Pelletier), vice-présidente (Mme Isabelle Tanguay) et secrétaire du CE (ce poste n'a pas été assigné à une seule personne cette année). Le budget de fonctionnement et son utilisation ont aussi été votés lors de la rencontre. Comme tout le monde, le conseil a apprivoisé TEAMS cette année puisque les rencontres en personne n'étaient pas permises. Le conseil a qu'en même réussi à tenir 6 rencontres cette année en octobre, novembre, février, avril, mai et juin.

Au cours de l'année scolaire, plusieurs dossiers touchant les élèves ont été présentés au conseil à titre d'information ou nous ont été soumis pour approbation. L'un des dossiers d'intérêt cette année fut l'adoption par le conseil du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école. Il s'agit d'un encadrement complet dédié au personnel de l'école. Les différentes règles et recommandations qu'il contient visent à permettre à tous les intervenants de l'école d'agir de concert, avec la même approche et les mêmes méthodes face à des situations de violence ou d'intimidation à l'école. Les différentes actions recommandées par le plan visent les élèves et leurs parents, qu'ils soient victimes, témoins ou l'offenseur. Ce plan sera rapidement déployé au personnel pour une mise en application rapide afin d'éliminer le plus tôt possible toute situation qui pourrait nuire à l'un(e) de nos élèves.

Un autre dossier qui est particulièrement au cœur des membres du conseil d'établissement est l'aménagement de notre cour d'école. Depuis l'an dernier, des parents membres du conseil participent à l'élaboration du plan d'aménagement de la cour avec différents intervenants du CSSP et du milieu. Nous avons aussi choisi de dédier la majorité des profits des campagnes de financement à ce projet tant attendu par nos jeunes. Grâce à l'obtention de différents programmes de la CSSP et du gouvernement provincial, les travaux de la première phase pourront finalement débuter en 2021. Malheureusement, la hausse des coûts des matériaux et la faible disponibilité des entrepreneurs font mal au projet, ce qui risque de l'étaler sur une plus longue période.

Une nouvelle responsabilité a été confiée au conseil d'établissement des écoles cette année dans la foulée de la création des CSS, celle de consulter directement les élèves de l'école sur différents sujets qui les touchent particulièrement. Le CÉ a d'abord travaillé à la préparation de la rencontre en décidant de consulter les élèves de 6^e année. Nous avons ensuite établi les sujets que nous souhaitions aborder avec eux dans un format de question-réponse avec les élèves. Nous avons profité de l'assouplissement des règles sanitaire pour réaliser cette activité en petit groupe, avec distanciation à l'extérieur le 14 juin dernier.

Les trois sujets abordés étaient :

Est-ce qu'ils ont suffisamment l'occasion de donner leur avis sur ce qui se passe à l'école ? Plusieurs élèves ont mentionné apprécier d'être dans une petite école, car leur enseignant a davantage le temps de les écouter.

Est-ce que les activités parascolaires (pré pandémie) et celle dans la cour d'école leur plaisent ? Nous avons reçu plusieurs recommandations d'activité parascolaire, notamment sportives. Pour la cour d'école, les commentaires étaient souvent en lien avec les règles de santé publique de cette année.

Est-ce qu'ils se sentent en sécurité à l'école?

Tous les élèves ont dit se sentir en sécurité, mais certains ont souligné différents événements des dernières années qu'ils n'avaient pas aimé. Nous étions heureux de voir que ces situations se sont souvent réglées en avisant un membre du personnel de l'école.

Plusieurs autres dossiers ont aussi été soumis au CE pour information :

- Organisation scolaire pour 2021-2022
- Prévision de la clientèle 2021-2022
- Les initiatives d'aide alimentaire
- L'initiative Ose entreprendre
- Les formations obligatoires des membres du CE (nouveauté 2020-2021)
- La planification pour l'enseignement en matière d'éducation sexuelle
- Résultats des campagnes de financement
- Différentes informations provenant du comité de Parents de la CSP

Certains dossiers ont aussi demandé l'approbation du CE soit :

- Le budget d'opération de l'école
- Les fournitures scolaires pour 2021-2022
- Le principe d'encadrement des frais demandés aux parents
- La grille-matière 2021-2022
- Différentes activités parascolaires (à distance cette année)
- La reddition de compte pour les mesures dédiées et protégées
- Les règles de régie interne du service de garde pour 2021-2022
- La séance de photo scolaire 2021-2022

Tous ces dossiers ont permis au CE de notre école de prendre une part active au développement de l'environnement où nous nos élèves apprennent et grandissent. Nous sommes à même de constater l'énorme dévouement du personnel enseignant, de soutien, du service de garde ainsi que de la direction pour cette belle aventure que nos enfants traversent.

Merci à tous les membres du CE de l'école Le Rocher 2020-2021 pour leur implication



Simon Pelletier

Président du Conseil d'établissement de l'école Le Rocher 2020-2021